

Troisième (3^e) rencontre ordinaire du conseil d'administration 2012-2013
Le 20 décembre 2012
Par visio-conférence

PROCÈS-VERBAL

DSF NORD-EST	DSF NORD-OUEST	DSF SUD
Présences :		
Anne-Marie Gammon Mario Pelletier Richard Gallant	Line Côté-Page Richard Landry Steeve Savoie	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Étaient invités : Cyrille Sippley, consultant Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion**
- 2. Présentation à huis clos du Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation par Cyrille Sippley**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**

Motion 2012-2013/11

Il est dûment proposé et appuyé :
Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ

- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2012**

Motion 2012-2013/12

Attendu que :
Au point 5.2 Fonctionnement des comités, on lise « Rapporter l'information qui la rapporte aux membres du CA et eux qui la rapporte aux membres de leur CÉD. »
Au point 6. Nomination des représentants aux réseaux, on lise qu'Anne-Marie Gammon sera la représentante de la FCÉNB au forum des organismes et à la Table sectorielle de l'éducation, et Line Côté-Page sera substitut.
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopté le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2012.

ADOPTÉ

- 5. Affaires découlant des procès-verbaux**

Une discussion a eu lieu au sujet de la présentation des prévisions budgétaires afférentes à la formation des conseillers scolaires du Nouveau-Brunswick au



MÉDPE. Il est entendu que Gilles Bourque, Steeve Savoie et Gérard McKen travailleront ensemble pour établir ce budget de formation compte tenu des fonds disponibles dans le budget provincial selon les dépenses normalement encourues pour la concertation des conseillers membres du CA. À la prochaine réunion du CA un rapport à ce sujet sera fait et il sera alors possible de faire des choix éclairés selon les besoins en formation identifiés auprès des membres des CÉD.

6. Rapports financiers

6.1. Budget de la FCÉNB

Steeve Savoie fait un rapport oral.

Il a préparé un état financier sommaire des dépenses encourues pour la Soirée retrouvailles de la FNCSF qui s'est tenue en octobre 2012 pour le DSF Nord-Ouest. Ces derniers ont voté afin qu'un chèque soit émis pour payer leur contribution de 1500\$ pour la tenue de cet événement. Line Côté-Page lui a confirmé que le chèque avait été envoyé.

Il souhaite avoir une rencontre avec Gilles Bourque, président des présidents et Gérard McKen président de la FCÉNB au début de l'année pour mieux comprendre les finances de la FCÉNB.

Il est entendu qu'Anne-Marie Gammon enverra une copie électronique du formulaire de remboursements à soumettre à la FCÉNB aux 3 présidents et à Steeve Savoie.

Lorsqu'un membre du CA doit s'absenter de son travail pour représenter officiellement la FCÉNB auprès d'organismes, pour travailler dans un comité suite à une décision du CA, les per diem sont de 150\$ par jour ou 75\$ par demi-journée.

Motion 2012-2013/13:

Il est dûment proposé et appuyé :

Que les documents au sujet des frais de représentations et autres frais auxquels les membres du CA ont droit soient partagés avec tous les membres.

ADOPTÉ

Les chèques d'Antoine Landry et pour l'affiche faite pour la Soirée retrouvailles ont été postés la semaine dernière. Il y a eu des délais dans les paiements à cause des changements de signataires.

Des éclaircissements sont donnés quant à l'ouverture du compte en fiducie, des dates limites pour soumettre les factures.

6.2. Budget provincial

Un exercice pour débrouiller et catégoriser les dépenses qui ont été payées par le budget provincial. L'ASINB (Agences des services internes du Nouveau-Brunswick) s'occupe d'allouer les dépenses dans les



comptes du budget et ils ne le font pas toujours d'une façon qui nous permet d'avoir une image juste des dépenses effectuées.

SVP soumettre vos frais de déplacements le plus rapidement possible après les événements et les activités pour nous permettre de comptabiliser les dépenses efficacement, surtout à l'approche de la fin de l'année fiscale. Le MÉDPE nous a demandé de respecter le budget provincial alloué, ce qui pourra être fait si nous avons un portrait juste et rapide dans le temps.

Discussions au sujet de la cotisation payée à la FNCSF par le budget provincial. Ailleurs au Canada ce sont les conseils scolaires qui paient ces frais.

Motion 2012-2013/14:

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on discute au CA de la cotisation payée à la FNCSF annuellement.

ADOPTÉ

7. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

7.1. GACEF

Le GACEF s'est réuni les 13 et 14 décembre. La priorité était d'arrimer le rapport de Pierre-Marcel Desjardins avec les composantes de la PALC. Une stratégie de 10 ans quant à l'établissement des priorités est en ébauche. Lorsque le document-ébauche sera prêt il sera partagé avec le CA pour fins de consultation et validation.

C'est dans un esprit de partenariat que le Ministre souhaite rencontrer ses confrères et consœurs politiciens et politiciennes et leur expliquer ce dossier afin de le faire avancer et obtenir un budget qui lui est spécifique.

L'annonce du Forum de validation de la PALC sera faite à la fin janvier 2013 pour avril 2013.

Il y aura un coordonnateur de la petite enfance dans chaque DSF, Mme McIntyre sera leur superviseure. On commence la mise en place des outils et des structures pour mettre en place des garderies homogène sur le plan linguistique.

7.2. Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation

Motion 2012-2013/15:

Il est dûment proposé et appuyé :

Que la FCÉNB contacte le ministre pour avoir une rencontre politique dans les plus brefs délais pour surmonter l'impasse dans laquelle se trouve le dossier de la gouverne et la loi sur l'éducation.

ADOPTÉ



7.3. Élève-conseiller

Il y aura une réunion le 29 janvier réunissant la FCÉNB, la FJFNB et le ministre afin d'établir l'encadrement de l'élève conseiller. Un document doit être fait par le MÉDPE traitant de l'aspect légal du poste de l'élève conseiller, de l'encadrement pédagogique s'assurant ainsi que l'expérience que les élèves conseillers vivront dans les CED développeront leurs habilités de leadership. Ce dossier traîne depuis 3 ans. Il est suggéré que la FCÉNB rencontre la FJFNB pour qu'ensemble ils obtiennent des réponses du MÉDPE afin de finaliser et compléter le dossier pour la fin janvier 2013. Il est convenu que le président, Gérard McKen, contactera Philip Chiasson du MÉDPE pour faire avancer le dossier.

7.4. Modalités de rémunération

Gérard McKen a eu une rencontre avec le MÉDPE pour relancer les discussions au sujet de la rémunération des conseillers afin que des modifications soient faites avant que les T4 soient émis en février.

Même si dans le passé plusieurs rencontres ont eu lieu entre le comité de rémunération et le MÉDPE, la FCÉNB n'a pas été notifiée des décisions finales prises au sujet de la rémunération. Ce sont les districts scolaires qui ont reçu les informations.

La FCÉNB doit faire une demande de rencontre pour le début janvier afin de minimiser les impacts que la rémunération pourrait avoir pour que tous les citoyens puissent choisir de se présenter comme conseillers scolaires. Les membres des CÉD sont inquiets et ont beaucoup de questionnements au sujet de la rémunération ce qui les empêche de se concentrer sur leur mandat.

Motion 2012-2013/16:

Il est dûment proposé et appuyé :

Qu'une lettre de demande de rencontre entre la FCÉNB et son comité de rémunération et le ministre de l'éducation et du développement de la petite enfance soit envoyée afin d'avoir une rencontre en janvier 2013.

ADOPTÉ

Il est entendu qu'une copie de cette lettre sera envoyée aux 3 présidents des CÉD pour qu'ils soient informés des démarches entreprises, au sous-ministre et à Michel Thériault qui était présent lors de la rencontre que Gérard McKen a eu en décembre.



7.5. Formation des membres

Motion 2012-2013/17 :

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'on envoie un sondage aux présidents des CÉD pour connaître les besoins en formation de leurs membres.

ADOPTÉ

7.5.1. Conférence atlantique des conseillers scolaires 2013

La FNCSF désire tenir une conférence atlantique pour les conseillers francophones, nous nous sommes donc retirés du comité planificateur de la conférence des conseillers anglophones et francophones.

Il est suggéré par Mario Pelletier qu'il pourrait être possible d'organiser conjointement le Congrès-AGA de la FCÉNB et la conférence de tous les conseillers francophones de l'atlantique.

Il est noté que pour qu'un événement de cette envergure soit un succès il faut du temps et un comité engagé. De plus, il faut que des démarches soient entamées auprès de chacun des gouvernements provinciaux pour obtenir des fonds pour la tenue de cette conférence. On en vient à la conclusion que ce serait difficilement réalisable pour le Nouveau-Brunswick de tenir cette conférence avec brio en 2013. Cette suggestion est donc rejetée pour 2013.

8. Rapport des représentants des réseaux et comités

8.1. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

On nous observe avec attention pour ce qui est des dossiers de la loi sur l'éducation et de l'élève conseiller.

Les priorités de la Table sectorielle en éducation sont :

1. La petite enfance
2. L'alphabétisation avec une emphase sur l'alphabétisation familiale
3. Le travail du GACEF et la PALC
4. La loi sur l'éducation et la gouverne
5. L'endettement étudiant

Il y aura plus d'informations circulées en janvier 2013 sur les 3 premiers points lorsqu'une rencontre avec les ministres sera préparée.

Les discussions au sujet de la Table 2026 – Forum provincial sur l'apprentissage emmènent à vouloir définir les stratégies du CA de la FCÉNB pour faire avancer sa priorité, la petite enfance. Il est suggéré que lors du prochain CA quelqu'un vienne nous faire une présentation à ce sujet.



8.2. Réseau d'appui à l'intégration des enfants des ayants-droits au système éducatif francophone

Un procès-verbal non-validé du Réseau des ayants-droit a été circulé parmi les membres du CA. Michel Côté a été élu à la présidence du Réseau.

8.3. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

Les membres de la FCÉNB devront s'asseoir pour identifier les points de pression afin qu'il y ait une réunion du Comité bipartite avant mars 2013.

8.4. Comité organisateur du Congrès-AGA 2013

Motion 2012-2013/18

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le Congrès-AGA 2013 se tienne le 20, 21, 22 septembre 2013 à Grand-Sault, ayant pour thème : Conseillers du 21^e siècle... pour une saine éducation.

ADOPTÉ

Anne-Marie Paradis est la présidente du comité organisateur du Congrès-AGA 2013.

La prochaine réunion du comité organisateur du Congrès-AGA 2013 se tiendra le 8 janvier 2013.

Il est suggéré d'envoyer un avis aux membres de la FCÉNB et aux partenaires tels que l'AEFNB, la SANB, Fédération d'Alpha, AFPNB, au sujet de la date à laquelle se tiendra le Congrès-AGA 2013.

Il est suggéré que le CA repense la formule du Congrès-AGA vu les coûts encourus pour tenir cet événement.

8.5. Comité Prix Reconnaissance

Pas de rapport

8.6. Planification stratégique

La planification stratégique doit être refaite puisque le terme de 5 ans est terminé.

Il est suggéré de tenir un CA extraordinaire au printemps pour cette session de planification stratégique.

La personne à qui Steeve Savoie avait pensé ne sera pas disponible à cause de problèmes de santé. Mario Pelletier contactera Diane Mignault, ancienne conseillère scolaire, pour connaître son intérêt. Il faudra lui faire part des dates le plus tôt possible afin qu'elle puisse réserver ce temps dans son horaire très chargé.



8.7. FNCSF

8.7.1. Fondation Éduquer en français

Motion 2012-2013/19

Il est dûment proposé et appuyé :

Que la FCÉNB soit membre fondateur de la Fondation Éduquer en français et paie la contribution de 500\$.

ADOPTÉ

Il est suggéré que la FCÉNB se dote de procédures et règlements au sujet de l'octroi de dons.

Ce don sera payé par la FCÉNB.

Mario Pelletier nous remercie au nom de la FNCSF pour le support de cette fondation. Ce sera une belle visibilité pour la FCÉNB sur la scène nationale.

La réunion visio-conférence est un succès. Nous avons épargné 2000\$ environ en tenant la réunion de cette façon.

Profitez de ce temps des Fêtes avec votre famille et de vos proches.

La réunion est levée à 21h40.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire